



Talence

Édition
2026 - 2027

Jusqu'à 11 ans

Guide

DU PÉRISCOLAIRE & des centres de loisirs



Chères familles,

Parce que l'éducation d'un enfant se construit bien au-delà du temps de classe, la Ville de Talence s'engage chaque jour à proposer un accompagnement éducatif de qualité, accessible à tous et adapté aux besoins des familles.

Ce livret a été conçu pour vous permettre d'identifier l'ensemble des services dédiés à l'enfance et à la vie scolaire : accueils périscolaires, restauration scolaire, centres de loisirs, activités sportives, accompagnement à la scolarité, démarches administratives et informations pratiques. Vous y trouverez toutes les informations nécessaires pour organiser sereinement le quotidien de votre enfant, de son entrée à l'école jusqu'à ses activités du mercredi et des vacances.

À Talence, nous faisons le choix d'un service public éducatif ambitieux, fondé sur des valeurs de bienveillance, d'inclusion et d'épanouissement. Nos équipes d'animation, d'éducation et de restauration œuvrent chaque jour pour offrir aux enfants des temps de découverte, de loisirs, de socialisation et d'apprentissage complémentaires à ceux de l'école.

La Ville poursuit également ses efforts pour répondre aux attentes des familles : développement de l'offre de loisirs, amélioration continue de la restauration scolaire, simplification des démarches grâce au Portail Famille et renforcement de l'accompagnement des enfants ayant des besoins spécifiques.

Nous espérons que ce guide facilitera vos démarches et vous permettra de mieux connaître l'ensemble des ressources mises à votre disposition. Les services municipaux restent naturellement à votre écoute pour vous accompagner tout au long de l'année.

Nous vous souhaitons, ainsi qu'à vos enfants, une excellente année scolaire placée sous le signe de la découverte, du partage et de la réussite.

Emmanuel SALLABERRY
Maire de Talence

SOMMAIRE

- **LES ÉCOLES DE TALENCE.....p.4**
- **EN PÉRIODE SCOLAIRE.....p.5 à 6**
 - Les temps périscolaires (TPS).....p.5
 - Les horaires des temps scolaires et périscolaires.....p.5
 - Les horaires spécifiques dans certaines écoles.....p.5
 - Les conditions d'accueil et de fonctionnement des TPS.....p.5
 - Le portail famille.....p.6
- **APRÈS L'ÉCOLE, JE CHERCHE DE L'AIDE AUX DEVOIRS
OU UN(E) BABY-SITTER.....p.7**
- **LA RESTAURATION SCOLAIRE.....p.8 à 9**
 - Qui dit Miam ! Une appli pour les parents.....p.8
 - Changement de formule !.....p.9
 - Les inscriptions.....p.9
- **LES CENTRES DE LOISIRS ET ACCUEILS MULTISPORTS.....p.10 à 13**
 - Le mercredi dans les centres de loisirs.....p.10
 - Les conditions d'accueil.....p.10
 - Le mercredi à l'école multisports.....p.11
 - Les centres de loisirs du mercredi.....p.11
 - Les petites et grandes vacances « dans les centres de loisirs ».....p.12
 - Les petites et grandes vacances « aux vacances sportives ».....p.12
 - Les coordonnées des centres de loisirs.....p.13
- **LES TARIFS.....p.14 à 17**
 - La restauration scolaire.....p.14
 - Les temps périscolaires.....p.15
 - Les centres de loisirs municipaux.....p.15
 - Les animations sportives.....p.16
 - Les conditions de paiement régie multiservices.....p.17
- **M'INFORMER ET ME FAIRE AIDER.....p.18 à 19**
 - Les vacances scolaires.....p.19
- **LES SERVICES MUNICIPAUX DÉDIÉS.....p.19**
 - Les infos pratiques

LES ÉCOLES DE TALENCE

— O ÉCOLES MATERNELLES PUBLIQUES

➤ ALBERT CAMUS

Tél. 05 56 80 52 42
Temps périscolaires :
Tél. 05 56 80 52 42
Tél. 06 27 88 33 60

➤ GAMBETTA

Tél. 05 57 35 88 10/12
Temps périscolaires :
Tél. 05 57 35 88 12
Tél. 06 27 88 33 30

➤ GEORGES LASSERRE

Tél. 05 57 35 21 95
Temps périscolaires :
Tél. 05 57 35 21 97
Tél. 06 27 88 33 73

➤ JEAN JAURÈS

Tél. 05 56 80 54 34
Temps périscolaires :
Tél. 05 56 04 78 08
Tél. 06 28 80 28 93

➤ JOLIOT CURIE

Tél. 05 57 35 61 90/92
Temps périscolaires :
Tél. 05 57 35 61 92
Tél. 06 27 88 33 38

➤ JULES MICHELET

Tél. 05 57 35 45 30
Temps périscolaires :
Tél. 05 57 35 45 32
Tél. 06 11 28 54 32

➤ PABLO PICASSO

Tél. 05 56 80 24 46
Temps périscolaires :
Tél. 05 56 80 24 46
Tél. 06 27 88 18 28

➤ SAINT-EXUPÉRY

Tél. 05 56 80 43 48
Temps périscolaires :
Tél. 06 27 88 33 74



— O ÉCOLES ÉLÉMENTAIRES PUBLIQUES

➤ ALBERT CAMUS

Tél. 05 56 80 51 85
Temps périscolaires :
Tél. 05 56 04 79 94
Tél. 06 27 88 33 60

➤ GAMBETTA

Tél. 05 57 35 88 15
Temps périscolaires :
Tél. 05 57 35 88 17
Tél. 06 27 88 33 30

➤ JOLIOT CURIE

Tél. 05 57 35 61 95
Temps périscolaires :
Tél. 05 57 35 61 99
Tél. 06 27 88 33 38

➤ GEORGES LASSERRE

Tél. 05 57 35 21 90
Temps périscolaires :
Tél. 05 57 35 21 93
Tél. 06 27 88 33 73

➤ JULES MICHELET

Tél. 05 57 35 45 35
Temps périscolaires :
Tél. 05 57 35 45 35
Tél. 06 11 28 54 32

➤ SAINT-EXUPÉRY

Tél. 05 56 37 44 47
Temps périscolaires :
Tél. 06 27 88 33 74

— O ÉCOLES PRIMAIRES PUBLIQUES

➤ PAUL LAPIE

11 et 13 rue du Général Bordas
Maternelle

Tél. 05 56 80 74 54
Temps périscolaires :
Tél. 06 27 88 33 43

Élémentaire

Tél. 05 56 80 75 33
Temps périscolaires :
Tél. 06 27 88 33 43

➤ MAURICE RAVEL

62 et 64 chemin Lafitte
Maternelle

Tél. 05 56 80 50 23
Temps périscolaires :
Tél. 05 56 80 50 23
Tél. 06 27 88 33 80

Élémentaire

Tél. 05 56 80 41 39
Temps périscolaires :
Tél. 05 56 04 78 05
Tél. 06 27 88 33 80



— O ÉCOLES PRIMAIRES PRIVÉES

➤ NOTRE-DAME-SÉVIGNÉ

Tél. 05 56 80 55 51

➤ SAINT-GENÈS

Tél. 05 57 35 20 60

EN PÉRIODE SCOLAIRE

— O LES TEMPS PÉRISCOLAIRES

Dans chaque école talençaise (maternelle et élémentaire), la Ville organise des accueils périscolaires tout au long de l'année scolaire : avant et après le temps de classe et pendant la pause méridienne (en élémentaire), des activités sont accessibles au libre choix des enfants, ainsi que des ateliers structurés sous forme de cycles.

➤ Un goûter est également proposé en début d'accueil périscolaire du soir (voir menu de la restauration scolaire sur www.talence.fr).



Ces accueils sont encadrés par des équipes d'animation diplômées (BPJEPS, BAFA...).

Dans chaque école élémentaire, un espace d'étude surveillée est proposé deux soirs par semaine sur le temps périscolaire (voir les jours auprès de chaque école).

— O HORAIRES DES TEMPS SCOLAIRES ET PÉRISCOLAIRES

	7h30 - 8h30	8h30 - 12h	12h - 14h	14h - 16h30	16h30 - 18h30
Lundi et mardi	Accueil périscolaire	École	Pause méridienne	École	Accueil périscolaire
Mercredi	Pas d'école				
Jeudi et vendredi	Accueil périscolaire	École	Pause méridienne	École	Accueil périscolaire

— O HORAIRES SPÉCIFIQUES DANS CERTAINES ÉCOLES

- Groupe scolaire Gambetta : pause méridienne : 11h30 - 13h30
- École maternelle Albert Camus : pause méridienne : 11h30 - 13h30
- École maternelle Jean Jaurès : 7h30 - 9h / (12h - 14h) / 17h - 18h30
- École maternelle Pablo Picasso : 7h30 - 8h30 / (12h - 13h45) / 16h15 - 18h30

LES CONDITIONS D'ACCUEIL ET LE FONCTIONNEMENT

Ces temps périscolaires (TPS) sont accessibles à tous les enfants scolarisés.

➤ Vous pouvez inscrire votre enfant en début ou en cours d'année scolaire via le portail Famille (à l'adresse : www.talence.fr/portail-famille). Merci d'effectuer les démarches d'inscription **8 jours** avant la prise d'effet souhaitée en transmettant une fiche sanitaire numérisée accompagnée des pages de tous les vaccins à jour.

➤ Une fois inscrit, votre enfant peut fréquenter l'accueil sans avoir besoin de prévenir à l'avance et suivant votre demande.

➤ Vous pouvez récupérer votre enfant quand vous le souhaitez pendant les heures d'ouverture du périscolaire.

➤ Si votre enfant inscrit ne fréquente pas l'accueil périscolaire du mois, vous ne serez pas facturé.

Dans chaque établissement, la directrice des temps périscolaires, en sa qualité de responsable, est votre interlocutrice privilégiée.

Contact : service éducation • 05 56 84 78 14 / 36

• educationenfance@talence.fr

www.talence.fr/scolarite-inscription

LE PORTAIL FAMILLE

Pour une première utilisation du portail Famille, cliquez sur « J'ai un code famille, j'active mon compte » et renseignez le formulaire. Vous pouvez demander votre code famille au service éducation par mail ou le trouver sur votre première facture d'octobre ou sur le certificat d'inscription scolaire.

Accessible sur : www.talence.fr/portail-famille

➤ Pensez toujours à mettre à jour vos coordonnées et celles des personnes habilitées.

➤ Votre espace famille vous permet de :

- **CONSULTER ET METTRE À JOUR VOS DONNÉES PERSONNELLES ET FAMILIALES** (via le menu MON COMPTE/Mon espace famille, obligatoire avant de procéder à une préinscription à une activité et pour le quotient familial via le menu MES FINANCES/visualiser mon quotient familial/transmettre mon attestation de quotient familial).
- **INSCRIRE VOTRE ENFANT À L'ÉCOLE** (via le menu MES INSCRIPTIONS/S'inscrire à l'école). Prévoir un justificatif de domicile de moins de deux mois et le livret de famille (ou un acte de naissance).
- **INSCRIRE VOTRE ENFANT À LA RESTAURATION SCOLAIRE** (via le menu MES INSCRIPTIONS/S'inscrire à la restauration scolaire). Prévoir l'attestation de quotient familial.
- **VISUALISER VOS RÉSERVATIONS** (via le menu MES RÉSERVATIONS AUX ACTIVITÉS/Visualiser mes réservations) et modifier le planning restaurant scolaire de votre enfant (via le menu MES RÉSERVATIONS AUX ACTIVITÉS/Effectuer ou modifier mes réservations mensuelles pour la restauration et les centres de loisirs).
- **INSCRIRE VOTRE ENFANT À L'ACCUEIL PÉRISCOLAIRE** (via le menu MES INSCRIPTIONS/S'inscrire à l'accueil périscolaire). Prévoir les pages des vaccins à jour, l'attestation de quotient familial et la fiche sanitaire à télécharger et à remplir en ligne.
- **INSCRIRE VOTRE ENFANT AUX CENTRES DE LOISIRS** : réserver et modifier pour les mercredis et les vacances scolaires (via le menu MES INSCRIPTIONS/S'inscrire aux centres de loisirs). Prévoir la fiche sanitaire à télécharger et à remplir en ligne, les pages des vaccins à jour.
- **INSCRIRE VOTRE ENFANT À L'ÉCOLE MULTISPORT** (via le menu MES INSCRIPTIONS/S'inscrire animations sportives). Prévoir l'attestation d'assurance responsabilité civile, les pages des vaccins à jour et la fiche sanitaire à télécharger et à remplir en ligne.
- **INSCRIRE VOTRE ENFANT AUX VACANCES SPORTIVES** (via le menu MES INSCRIPTIONS/S'inscrire aux animations sportives). Prévoir l'attestation d'assurance responsabilité civile, les pages des vaccins à jour et la fiche sanitaire à télécharger et à remplir en ligne.
- **CONSULTER ET PAYER EN LIGNE VOS FACTURES** (via le menu MES FINANCES/Consulter mes factures ou payer en ligne).

Espace famille personnalisé sur www.talence.fr/portail-famille



APRÈS L'ÉCOLE, JE CHERCHE DE L'AIDE AUX DEVOIRS OU UN(E) BABY-SITTER

> ASSOCIATION MIX-CITÉ CENTRE SOCIAL ET CULTUREL DE TALENCE



Un petit coup de main pour les devoirs du CP au CM2 ? Après la journée de classe, votre enfant peut venir nous retrouver. Des bénévoles et des animateurs l'accueillent autour d'un goûter, suivi d'un temps studieux pour aider aux devoirs et d'un temps ludique (initiations sportives, activités manuelles, expressions théâtrales, ateliers numériques...).

Fonctionnement : de 16h30 à 18h30, les lundis et jeudis pour les CP, CE1 et CE2 puis les mardis et vendredis pour les CM1 et CM2.

INFORMATIONS

Le Dôme 221, avenue de Thouars • Tél. 05 56 04 04 49
cstalence@wanadoo.fr • www.cstalence-mixcite.fr
Présidente : Djéné Koulibaly • Directrice : Corine Ducongé

> L'ASSOCIATION CENTRE ANIMATION JEUNESSE (CAJ)



Les animateurs et animatrices du CAJ proposent un accompagnement à la scolarité pour les jeunes (10 - 17 ans) **le mardi et jeudi de 17h à 19h au Centre et le mardi et vendredi de 17h à 19h au Coin** (sur inscription).

INFORMATIONS

Tél. 05 57 35 13 21 • cajtalence@hotmail.com • www.cajtalence.fr

> CENTRE SOCIAL "LE LOCAL"



Les enfants de l'école Georges Lasserre sont accueillis pour des temps d'accompagnement scolaire. En plus des devoirs, des ateliers ludo-éducatifs sont proposés pour favoriser l'apprentissage et développer les capacités. Les animateurs et bénévoles du Centre Social sont à votre écoute.

Lundi, mardi, jeudi et vendredi de 16h30 à 18h

INFORMATIONS

1 rue Georges Lasserre • Tél. 06 07 80 44 72 • lelocal@talence.fr

> ENTRAIDE SCOLAIRE AMICALE



Accompagnement scolaire à domicile, individuel et personnalisé, à partir du cours préparatoire (de 6 à 11 ans). Il s'agit d'épauler bénévolement l'enfant à son domicile dans son travail scolaire. Cotisation modeste pour l'année.

INFORMATIONS

Tél. 06 87 33 15 28 • esa.talence@gmail.com • Catherine Peyré et Patrick Laville

> INFO JEUNES - TALENCE CAMPUS



C'est le service municipal dédié pour les jeunes. Les parents en recherche de garde d'enfants/cours particulier peuvent déposer leur annonce sur le site du réseau information jeunesse : **www.infojeunes-na.fr/articles/nos-offres-de-jobs**

INFORMATIONS

17 avenue Espeléta • Tél. 05 56 84 78 13 • ijtc@talence.fr

LA RESTAURATION SCOLAIRE



Depuis plus de 10 ans, la Ville s'engage à améliorer la qualité de la restauration scolaire : plus de 30% des produits sont d'origine biologique, avec une sélection attentive des achats. Ils respectent la loi EGalim avec 50 % d'entre eux sous un signe officiel de qualité (AOC, AOP, IGP...). Une part importante de produits frais et de viandes rouges et volailles est labellisée. Les efforts de la Ville en matière d'agriculture biologique, sont distingués depuis 2022 par l'obtention du label « Territoire BIO engagé ».

Les cuisines municipales développent les achats locaux pour favoriser l'économie circulaire. Elles respectent les saisons pour les fruits et au maximum pour les légumes. Un menu sans chair animale est proposé le mardi et un menu avec du poisson en plat principal le vendredi.

La fabrication est faite maison : les plats sont cuisinés le matin pour être livrés le midi (système de liaison chaude dans les 18 écoles de la ville). Cette fabrication permet de respecter les engagements réglementaires en supprimant totalement les contenants en plastique depuis de nombreuses années.

Les menus de la restauration scolaire sont disponibles sur le site de la Ville (page d'accueil tout en bas : www.talence.fr). De plus, différents outils sont mis à disposition des parents et des enfants comme le guide du Mangeur gourmand ou encore un calendrier des fruits et légumes de saison (menu Votre quotidien/Enfance&Scolarité/Menu des écoles).



— O — QUI DIT MIAM ! UNE APPLI POUR LES PARENTS

La Ville de Talence met à disposition gratuitement une application pour les parents soucieux de savoir ce que mangent leurs enfants à l'école. Talence est la première ville de Gironde à avoir utilisé cet outil.



— O — Téléchargeable sur Android et Apple store

Talence



NOUVELLE CUISINE MUNICIPALE MODERNE ET DURABLE

La Ville de Talence débutera la construction d'une nouvelle cuisine municipale au printemps 2026, un projet durable répondant aux besoins croissants de la restauration collective. Ce bâtiment moderne respectera les normes environnementales et sociétales actuelles, garantissant une qualité de service optimale.



■ Capacité augmentée

3 000 repas préparés chaque jour
18 écoles maternelles et élémentaires desservies
5 centres de loisirs
300 manifestations annuelles couvertes



■ Un espace et des équipements modernes

1 046m² de surface de cuisine
2 lignes de production



■ Qualité et durabilité

1/3 des produits locaux et biologiques
Diminution des la consommation énergétique



■ Menus diversifiés et éducatifs

2 menus quotidien dont une alternative sans chair animale
Menus à thème pour éveiller les goûts



■ Organisation optimisée

14 agents mobilisés
3 camions de livraison
2 tournées quotidiennes (chaud et froid)

PLUS D'IMPOS



CHANGEMENT DE FORMULE !



En cours d'année, il est possible de :

- changer de formule (par exemple suspendre temporairement son abonnement)
- modifier son planning

➤ Toute demande de modification doit intervenir auprès du service éducation :

Effectuez votre demande via le portail Famille.

(accessible depuis www.talence.fr/portail-famille)

Le délai pour la prise d'effet de la demande est de 8 jours (week-end et jours fériés compris).

Contact : service éducation • 05 56 84 78 14 / 36 • educationenfance@talence.fr
www.talence.fr/scolarite-inscription



INSCRIPTIONS



— Les demandes d'inscriptions sont à effectuer sur le portail Famille.

— **DEUX FORMULES SONT PROPOSÉES :**

➤ La formule **ABONNEMENT** : les repas sont automatiquement réservés selon les jours choisis (1, 2, 3 ou 4 jours).

➤ La formule **LIBERTÉ** pour les repas occasionnels : c'est une formule à la carte qui permet à l'enfant de déjeuner de manière exceptionnelle ou irrégulière. Chaque repas est majoré de 1 euro. Il est nécessaire de prévenir l'agent municipal responsable de la restauration scolaire, le matin, à l'entrée de l'école.

À Talence, il existe six centres de loisirs municipaux et un accueil multisports municipal qui fonctionnent le mercredi en période scolaire. La Ville propose également trois centres de loisirs municipaux puis une structure de vacances sportives pendant les petites et grandes vacances.

LE MERCREDI

DE 3 À 11 ANS

DANS LES CENTRES DE LOISIRS

Dès qu'un enfant est scolarisé (même s'il a moins de trois ans), il peut fréquenter le centre de loisirs. Les enfants peuvent se retrouver le mercredi pour partager des activités variées, vivre des temps collectifs, se détendre, jouer et grandir.

Pour l'ensemble des centres municipaux, la Ville a signé une charte « Plan mercredi ». Ce label de qualité de l'accueil garantit une continuité éducative et l'accueil de tous les enfants.

—O CHAQUE STRUCTURE DISPOSE D'UN PROJET AUTONOME :

- Elle propose des activités variées de qualité, des sorties, des projets collectifs en lien avec le projet pédagogique (consultable sur place).
- Afin d'assurer la continuité éducative, les directrices et les animateurs des accueils périscolaires encadrent également les centres de loisirs.

HORAIRES D'ACCUEIL

Ouverture du centre 9h - 17h.

Une garderie payante est disponible dans chaque centre de loisirs de 7h30 à 9h et de 17h à 18h30.

Trois modalités d'accueil sont proposées :

- une journée complète
- une 1/2 journée avec repas
- une 1/2 journée sans repas



**L'INSCRIPTION EST ANNUELLE (VIA LE PORTAIL FAMILLE).
LES RÉSERVATIONS S'EFFECTUENT ENSUITE POUR TOUTS LES MERCREDIS DE
L'ANNEE SCOLAIRE EN FONCTION DU NOMBRE DE PLACES DISPONIBLES.**

Contact : service enfance • 05 56 84 34 72 • centresdeloisirs@talence.fr
www.talence.fr/quotidien/enfance-scolaire/centres-loisirs

LE MERCREDI

À L'ÉCOLE MULTISPORT

À PARTIR DU CP JUSQU'À 12 ANS

Chaque mercredi après-midi, dans les différentes installations sportives de la ville, les enfants peuvent découvrir et s'initier à de multiples disciplines sportives proposées sous forme de cycles : tir à l'arc, athlétisme, sports d'opposition...

➤ ÉCOLE MULTISPORT

(6-12 ans)

De 14h à 17h

GAMMA - 63 avenue de la Marne

Temps d'accueil : à partir de 13h et de 17h à 18h

SERVICE ANIMATION SPORTIVE

Contact : 05 56 84 64 51

animation-sportive@talence.fr



**L'INSCRIPTION EST ANNUELLE
(via le Portail famille) : VOUS
RÉSERVEZ EN JUIN POUR
L'ENSEMBLE DE L'ANNÉE
SCOLAIRE À VENIR.**

Accueil à la 1/2 journée sans repas.

LES CENTRES DE LOISIRS DU MERCREDI

www.talence.fr/quotidien/enfance-scolaire/centres-loisirs

➤ CENTRES DE LOISIRS MUNICIPAUX

SERVICE ENFANCE

Place Joliot-Curie

Contact : 05 56 84 34 72

centresdeloisirs@talence.fr

LES P'TITS POTES DE LASSERRE

(maternelle 3-6 ans)

École Georges Lasserre

15 rue Slitinsky

LES P'TITS POTES DE CURIE

(maternelle 3-6 ans)

École Joliot-Curie

44 rue de Suzon

LES P'TITS POTES DE GAMBETTA

(maternelle 3-6 ans)

École Gambetta

11 rue Jean Irquin

LES POTES DE CURIE

(élémentaire 6-11 ans)

École Joliot-Curie

44 rue de Suzon

LES POTES DE LASSERRE

(élémentaire 6-11 ans)

École Georges Lasserre

19 rue Slitinsky

LES POTES DE LAPIE

(élémentaire 6-11 ans)

École Paul Lapie

11 rue du Général Bordas

➤ CENTRES DE LOISIRS ASSOCIATIFS

CENTRE LUDILOISIRS

(3-6 ans / 6-12 ans)

Chemin des Maures

Contact : 05 56 84 93 23

contact@ludiloisirs.fr

CENTRE ANIMATION JEUNESSE (CAJ)

(10 - 17 ans)

Centre : 84 rue Camille Pelletan

Dôme, 221 avenue de Thouars

Contact : 05 57 35 13 21

cajtalence@hotmail.com

www.cajtalence.fr

MIX-CITÉ

(3-6 ans / 6-11 ans)

Centre social et culturel de
Talence - Le Dôme

221 avenue de Thouars

Contact : 05 56 04 04 49

cstalence@wanadoo.fr



LES PETITES ET GRANDES VACANCES

« DANS LES CENTRES DE LOISIRS »

DE 3 À 11 ANS

Pendant toutes les périodes de vacances (hors août et une semaine à l'occasion des fêtes de fin d'année), les enfants sont accueillis pour des temps libres de qualité avec des sorties, des activités variées, des grands jeux et tous les apprentissages de la vie collective.

> **AVEC DEUX FORMULES :** journée complète ou demi-journée avec repas.

- Les directrices et animateurs des accueils périscolaires encadrent ces temps de vacances.
- Les activités proposées sont variées avec des sorties et des projets collectifs à thème, en lien avec le projet pédagogique (consultable sur place).
- En été, sont aussi proposées des sorties et des activités aquatiques, culturelles, artistiques et sportives.
- Pour les plus jeunes (maternelle), en suivant le rythme des enfants, diverses activités de découverte de leur environnement sont aussi au programme.



LES PETITES ET GRANDES VACANCES

« AUX VACANCES SPORTIVES »

À PARTIR DE 8 ANS (RÉVOLUS) JUSQU'À 16 ANS

Pendant toutes les périodes de vacances (hors décembre), les enfants sont accueillis sur des temps de loisirs à dominante sportive. Ils doivent s'inscrire pour un minimum obligatoire d'une semaine. Les enfants développent leur potentiel et s'épanouissent à travers une découverte ludique de plusieurs activités sportives : VTT, tir à l'arc, catamaran, jeux traditionnels...



**L'INSCRIPTION EST ANNUELLE (via le Portail Famille),
LES RÉSERVATIONS S'EFFECTUENT ENSUITE PAR PÉRIODE
EN FONCTION DU NOMBRE DE PLACES DISPONIBLES.**

LES CENTRES DE LOISIRS DES VACANCES



MUNICIPAUX

MATERNELLE 3-6 ANS (hors août)

> LES P'TITS POTES DE CURIE

GARDERIE :

7h30-9h / 17h-18h30

Journée : 9h-17h

École Joliot-Curie - 44 rue de Suzon

SERVICE ENFANCE

Place Joliot-Curie

Contact : 05 56 84 34 72

centresdeloisirs@talence.fr

> LES P'TITS POTES DE LASSERRE

7h30-9h / 17h-18h30

Journée : 9h-17h

15 rue Michel Slitinsky

SERVICE ENFANCE

Place Joliot-Curie

Contact : 05 56 84 34 72

centresdeloisirs@talence.fr

ÉLÉMENTAIRE 6-11 ANS (hors août)

> LES POTES DE CURIE

GARDERIE :

7h30-9h / 17h-18h30

Journée : 9h-17h

École Joliot-Curie - 42 rue de Suzon

SERVICE ENFANCE

Place Joliot-Curie

Contact : 05 56 84 34 72

centresdeloisirs@talence.fr

> LES VACANCES SPORTIVES

(à partir de 8 ans révolus)

TEMPS D'ACCUEIL :

8h30-9h / 17h-18h

Journée : 9h-17h

GAMMA

63 avenue de la Marne

SERVICE ANIMATION SPORTIVE

Contact : 05 56 84 64 51

animation-sportive@talence.fr

ASSOCIATIFS



> ASSOCIATION CENTRE LUDILOISIRS

(3-6 ans / 6-12 ans)

Chemin des Maures

Contact : 05 56 84 93 23

contact@ludiloisirs.fr

> ASSOCIATION MIX-CITÉ

(3-5 ans / 6-11 ans)

Centre social et culturel de Talence

Le Dôme, 221 avenue de Thouars

Contact : 05 56 04 04 49

cstalence@wanadoo.fr

> ASSOCIATION CENTRE ANIMATION JEUNESSE

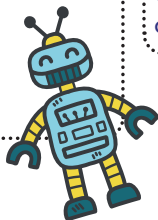
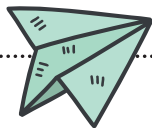
(10 - 17 ans)

Centre : 84 rue Camille Pelletan

Coin : Dôme, 221 avenue de Thouars

Contact : 05 57 35 13 21

cqjtalence@hotmail



LES TARIFS

2026-2027



Les tarifs sont modulés en fonction du quotient familial (QF) de la CAF et s'établissent entre un tarif minimum et un tarif maximum (correspondant au QF 3000). Pour les QF supérieurs à 3000, la modulation se poursuit jusqu'à atteindre une majoration ne pouvant excéder 10 % du tarif maximum fixé au QF 3000. En l'absence de QF CAF, le QF sera calculé à partir du dernier avis d'imposition.

—O RESTAURATION SCOLAIRE

ENFANTS TALENÇAIS	Repas abonné et encadrement pause méridienne	Repas liberté et encadrement pause méridienne
QF de 0 à 200	1,07 €	Tarif majoré à 1 €
QF de 200 à 500	De 1,07 € à 3,03 € PRIX = $0,006533 \times \text{QF} - 0,237$	
QF de 500 à 750	De 3,03 € à 3,30 € PRIX = $0,00108 \times \text{QF} + 2,49$	
QF de 750 à 3000	De 3,30 € à 6,83 € PRIX = $0,001569 \times \text{QF} + 2,123$	
ENFANTS NON TALENÇAIS	6,83 €	



LES TEMPS PÉRISCOLAIRES (TPS)

ENFANTS	Forfait mensuel entre 2 et 4 présences	Forfait mensuel entre 5 et 14 présences	Forfait mensuel pour 15 présences et +
QF de 0 à 200	4,95 €	8,94 €	13,41 €
QF de 200 à 500	De 4,95 € à 9,69 € $0,015800 \times \text{QF} + 1,790$	De 8,94 € à 17,47 € $0,028433 \times \text{QF} + 3,253$	De 13,41 € à 26,21 € $0,042667 \times \text{QF} + 4,877$
QF de 500 à 3000	De 9,69 € à 30,17 € $0,008192 \times \text{QF} + 5,594$	De 17,47 € à 54,45 € $0,014792 \times \text{QF} + 10,074$	De 26,21 € à 81,67 € $0,022184 \times \text{QF} + 15,118$
La présence unique dans le mois est facturée 2 €			

LES CENTRES DE LOISIRS MUNICIPAUX

LES P'TITS POTES ET POTES DE CURIE, LES P'TITS POTES ET POTES DE LASSERRE,
LES P'TITS POTES DE GAMBETTA ET LES POTES DE LAPIE.

ENFANTS	Journée de 8h (avec repas)	Demi-journée de 5h (avec repas)
QF de 0 à 200	9,72 €	6,07 €
QF de 200 à 2000	De 9,72 € à 30,77 € $0,011694 \times \text{QF} + 7,381$	De 6,07 € à 19,23 € $0,007311 \times \text{QF} + 4,608$
QF de 2 000 à 3 000	De 30,77 € à 34,72 € Prix = $0,003950 \times \text{QF} + 22,870$	De 19,23 € à 21,70 € Prix = $0,002470 \times \text{QF} + 14,290$

ENFANTS	Demi-journée de 3h (sans repas) (1)	Tarif horaire (2)
QF de 0 à 200	3,64 €	1,21 €
QF de 200 à 2000	De 3,64 € à 11,54 € Prix = $0,004389 \times \text{QF} + 2,762$	De 1,21 € à 3,85 € Prix = $0,001467 \times \text{QF} + 0,917$
QF de 2 000 à 3 000	De 11,54 € à 13,02 € Prix = $0,001480 \times \text{QF} + 8,580$	De 3,85 € à 4,34 € Prix = $0,000490 \times \text{QF} + 2,870$

(1) Uniquement les mercredis hors vacances scolaires.

(2) Uniquement en complément, un accueil du matin et un accueil du soir sont disponibles, chacun de ces accueils est comptabilisé sur la base forfaitaire d'une heure.

LES ANIMATIONS SPORTIVES

— ○ ÉCOLE MULTISPORT



ENFANTS	TARIF ANNUEL
QF de 0 à 500	110,00 €
QF de 500 à 3 000	De 110,00 € à 330 € Prix = $0,088 \times \text{QF} + 66$

— ○ VACANCES SPORTIVES À TALENCE



ENFANTS	TARIF PAR JOUR
QF de 0 à 500	16,50 €
QF de 500 à 3 000	De 16,50 € à 49,50 € Prix = $0,0132 \times \text{QF} + 9,9$

— ○ SÉJOURS DE VACANCES AU SKI



ENFANTS	TARIF PAR JOUR
QF de 0 à 500	56 €
QF de 500 à 3 000	De 56 € à 168 € Prix = $0,0448 \times \text{QF} + 33,6$

— ○ AUTRES SÉJOURS DE VACANCES



ENFANTS	TARIF PAR JOUR
QF de 0 à 500	42 €
QF de 500 à 3 000	De 42 € à 126 € Prix = $0,0336 \times \text{QF} + 25,2$



LES CONDITIONS DE PAIEMENT



La facture, qui regroupe l'ensemble des prestations, est envoyée par mail tous les mois (aux alentours du 10 de chaque mois). La facture est à payer dès sa réception et au plus tard avant la date d'échéance qu'elle mentionne.

Dans le cadre de l'abonnement, la facturation est éditée sur la base des repas réservés. En l'absence d'abonnement, les tarifs sont majorés de 1€. Pour les repas occasionnels, la facturation s'établit sur la base de l'enregistrement quotidien des présences.

À SAVOIR : vous ne payez pas le repas si votre enfant n'est pas venu à l'école le matin pour raison de santé (pas de certificat médical à fournir) ou selon les cas suivants :

- grève avec fermeture de la restauration
- sortie en classe découverte ou une sortie scolaire sur une journée entière
- suspension temporaire de l'abonnement, signalée huit jours avant auprès du service



TOUTE ABSENCE QUI NE RELÈVE PAS DES SITUATIONS CI-DESSUS
SERA COMPTÉE DANS L'ABONNEMENT

- Muni de votre quotient familial, vous pouvez calculer facilement votre tarif de restauration scolaire sur le site internet de la Ville :

www.talence.fr/quotidien/enfance-scolarite/inscription



CALCULEZ VOS TARIFS À PARTIR DE VOTRE QUOTIENT FAMILIAL SUR :
www.talence.fr/quotidien/enfance-scolarite/inscription

- Plusieurs modalités de règlement sont à votre disposition : chèque bancaire, carte bleue via le portail Famille, prélèvement automatique, espèces (place Joliot-Curie, bureau Régie multiservices à la maison de l'Enfance, selon les jours et horaires d'ouverture ci-dessous), chèque CESU (uniquement pour l'accueil périscolaire et les centres de loisirs municipaux des mercredis pendant le temps scolaire).

**POUR TOUT RENSEIGNEMENT CONCERNANT LE PAIEMENT
DE VOTRE FACTURE, DEMANDE D'ATTESTATION DE PAIEMENT, ETC.
SERVICE RÉGIE MULTISERVICES**

05 56 84 78 53 - regiemultiservices@talence.fr

Jours et horaires d'ouverture : le mardi de 9h à 12h, le mercredi de 9h à 12h
et de 13h à 16h30 et le jeudi de 13h à 16h30.

M'INFORMER ET ME FAIRE AIDER

> MAISON DES DROITS DE L'HOMME & DU CITOYEN (MDHC)

Permanences gratuites et anonymes :

- conseils juridiques pour tous
- aide à la création d'associations
- renseignements sur le handicap (aide, orientation, démarches à effectuer...)
- association spécialisée pour l'informer sur la nationalité (Boulevard des potes).

Les parents peuvent aussi accéder à d'autres permanences : conseiller juridique, médiateur, défenseur des droits, écrivain public.

Lundi au vendredi : 9h30 - 18h30

INFORMATIONS  Le Dôme, 221 avenue de Thouars • Tél. 05 56 84 64 10

> CENTRE SOCIAL "LE LOCAL"

Le Centre Social accompagne les parents et les familles à chaque étape de leur parcours en proposant des temps d'écoute, d'échange, d'information et de soutien. À travers des actions collectives favorisant le lien social et l'entraide, chacun peut trouver des ressources et partager son expérience. Parmi elles, un collectif de mamans se réunit tous les quinze jours, le vendredi de 10 h à 12 h, dans un esprit de bienveillance, de solidarité et de convivialité.

INFORMATIONS  1 rue Georges Lasserre • Tél. 06 07 80 44 72 • lelocal@talence.fr

> FAMILLES EXTRAORDINAIRES

L'association rassemble des familles d'enfants en situation de handicap (quel que soit le handicap). Elle organise des activités et sorties en famille et en particulier des courses ou promenades en joëlette et des cours de danse adaptés. L'association propose des actions de sensibilisation à la question du handicap et en faveur du vivre-ensemble.

INFORMATIONS  familles.extraordinaires@yahoo.fr • facebook.com/familles.extraordinaires
www.familles-extraordinaires.webnode.fr

> ASSOCIATION MIX-CITÉ CENTRE SOCIAL ET CULTUREL DE TALENCE

MIX-CITÉ accompagne les parents dans l'exercice de leurs fonctions éducatives en proposant aux familles des activités régulières (parents et enfants ensemble ou séparément).

« Les familles d'abord » : accueils parents/enfants, autour d'une animation de loisirs proposée par la CESF et un animateur du Centre social. Un par mois de 10h à 12h / Sur inscription.

INFORMATIONS  Le Dôme, 221 avenue de Thouars • Tél. 05 56 04 04 49
cstalence@wanadoo.fr • <http://www.cstalence-mixcite.fr>

> POLE RESSOURCES HANDICAP DE LA GIRONDE & DISPOSITIF RECREAMIX 33

Le Pôle Ressources Handicap de la Gironde et le dispositif Récréamix 33 ont pour but de faciliter l'inclusion des enfants et des jeunes girondins, de 0 à 18 ans, ayant des besoins spécifiques (reconnaissance MDPH ou non), au sein des établissements d'accueils du jeune enfant (crèche, multi-accueil), aux accueils de loisirs péri et extra-scolaires (centres de loisirs, accueils jeunes, centres sociaux, pause méridienne, clubs sportifs...).

INFORMATIONS  recreamix@ph33.fr • www.recreamix.fr

➤ SERVICE ENFANCE : ACCOMPAGNEMENT PARCOURS INCLUSIF

Afin d'étoffer ses compétences en matière d'accueil de tous les publics, une chargée de mission inclusion enfance est intégrée à la Direction enfance et vie éducative. Elle a notamment pour mission d'accompagner les équipes dans leurs projets d'accueils inclusifs. En soutien également aux familles, elle peut être directement sollicitée si votre enfant présente des besoins spécifiques et fréquente ou va fréquenter les temps de restauration et/ou d'accueils périscolaires/centres de loisirs.

INFORMATIONS / PRISE DE RDV



Maison de l'Enfance • place Joliot-Curie
educationenfance@talence.fr

LES VACANCES SCOLAIRES (2026-2027)

Rentrée des élèves : mardi 1^{er} septembre 2026

Vacances de la Toussaint : du vendredi 16 oct. (après la classe) au lundi 2 nov. 2026 (au matin)

Vacances de Noël : du vendredi 18 déc. 2026 (après la classe) au lundi 4 janv. 2027 (au matin)

Vacances d'hiver : du vendredi 12 fév. (après la classe) au lundi 1^{er} mars 2027 (au matin)

Vacances de printemps : du vendredi 9 avril (après la classe) au lundi 26 avril 2027 (au matin)

Jour sans classe : le vendredi 7 mai 2027

Vacances d'été : le vendredi 2 juillet 2027 (après la classe)



BON PLAN

CARTE
JEUNE
CARTIE

Carte Jeune 0 - 25 ans

Gratuite, elle permet de bénéficier de tarifs réduits auprès de partenaires tels que les cinémas, musées, matchs sportifs, librairies, etc. Chez certains partenaires, la réduction s'étend à l'accompagnateur des jeunes de moins de 16 ans.

<https://cartejeune.bordeaux-metropole.fr/>

Tél. 05 56 84 78 13 • ijtc@talence.fr

LES SERVICES MUNICIPAUX

ENFANCE

INSCRIPTIONS CENTRES DE LOISIRS
MUNICIPAUX

MAISON DE L'ENFANCE

Place Joliot-Curie - 05 56 84 34 72
centresdeloisirs@talence.fr

ÉDUCATION

INSCRIPTIONS SCOLAIRES
INSCRIPTIONS OU
RENOUVELLEMENT RESTAURATION
TEMPS PÉRISCOLAIRES

MAISON DE L'ENFANCE

Place Joliot-Curie
05 56 84 78 14 / 36
educationenfance@talence.fr

ANIMATION SPORTIVE

INSCRIPTIONS ÉCOLE
MULTISPORT /
VACANCES SPORTIVES

05 56 84 64 51
animation-sportive@talence.fr

Ouverts : lundi et jeudi de 13h à 16h30 • mardi et vendredi de 9h à 12h
• mercredi de 9h à 12h et de 13h à 16h30
Accueil téléphonique du lundi au vendredi jusqu'à 16h45

Accueil : du lundi au vendredi
9h à 12h et de 13h à 17h



Conception : Marie de Talence - Ne pas jeter sur la voie publique